



Jeudi 21 mai 2020

C'est qui les irresponsables ???

Est t'il IRRESPONSABLE de vouloir faire les choses correctement sur un sujet aussi sérieux, qui pour rappel a fait plus de 28 000 morts en France et qui n'est pas une simple GASTRO?

Est t'il IRRESPONSABLE de vouloir que l'entreprise prenne de véritables mesures pour s'assurer que les travailleurs de l'usine soient en sécurité ?

Est t'il IRRESPONSABLE de s'assurer que les mesures mises en place ne soient pas une autre source d'accidents ?

Nous avons pu constater aussi que cette décision de justice a alimenté beaucoup de fausses informations auprès des salariés de l'usine et en tant que SYNDICAT RESPONSABLE nous nous devons de rétablir la vérité alimentée par des pseudos syndicalistes porte-parole de la direction !!!

L'usine aurait été fermée à cause d'un mail ?

Comment peut-on imaginer une seule seconde que cela pourrait être vrai? Comment imaginer sérieusement qu'un juge responsable aurait prit une telle décision juste pour un problème de mail ? Les C.U qui ont annoncé ce prétexte le jeudi 11 mai aux salariés, avaient t'ils prit le temps de lire le rendu de jugement ou ont t'ils tout bêtement ventilé le discours des personnes qui se sont faites condamner par la JUSTICE et qui n'assumaient tout simplement pas leurs erreurs ?

Nous tenons la décision de justice à votre disposition pour que vous constatiez par vous-même pourquoi la justice a décidé de suspendre la production de l'usine. Certains se feront tout petits après cela !

La CGT refuse le dialogue social ?

3 semaines avant le confinement la CGT a demandé une table ronde avec toutes les organisations syndicales et la direction pour commencer à réfléchir sur l'épidémie du COVID 19. La direction a refusé, se contentant d'affirmer, sûre d'elle, que tout était prêt. Le résultat tout le monde le connaît, l'usine a été arrêtée suite au DGI déposé par la CGT, la direction étant incapable d'appliquer les recommandations et obligations du gouvernement qui passaient en boucle sur les chaînes de TV !!!

Tous les salariés se sentaient en sécurité ?

Il faut savoir qu'une grande majorité des salariés qui se blessent au travail se sentaient en sécurité 10 sec avant d'être victime d'un accident!!!

Quelques exemples :

- Un senior de nuit en tôlerie qui crie haut et fort être en sécurité à l'usine alors qu'il se promenait avec un flacon de gel hydro alcoolique (produit inflammable) dans son bleu alors qu'il se trouve dans un environnement où il y a des projections d'étincelles de soudure.
- Comment une élue de FO au CSE peut affirmer depuis son canapé, que tout est sécurisé à l'usine alors que cette dernière s'est abstenue lors du premier CSE ?
- Comment un élu FO au CSE peut affirmer devant les caméras que tout est sécurisé alors qu'il se promène dans l'usine sans masque ?
- Un des deux salariés qui est venu à notre rencontre à la fin du CSE du 14 mai 2020 pour discuter calmement dans nos locaux, qui au début nous faisait part qu'il se sentait en sécurité depuis la reprise mais qui nous a quand même avoué dans le même temps qu'il avait été obligé de mettre un « arrêt d'urgence » car la direction avait encore une fois mal mixé les richesses (non respect du film de production), le faisant ainsi « couler » à son poste et s'est retrouvé à travailler à 30 cm d'un collègue avec un masque « chirurgical » !!!

Non ! Tous les salariés ne se sentaient pas en sécurité, ce qui nous a été confirmé par beaucoup de salariés, notamment du Montage.

Nous tenons aussi à rappeler que le redémarrage s'est effectué sur une seule équipe donc sans croisement, avec une cadence réduite et avec un personnel restreint. Qu'en sera-t-il avec un fonctionnement normal ?

Il est bon de rappeler aussi que tout le monde n'a pas les mêmes conditions de travail !!!

Des salariés correctement formés ?

- aucune formation sur la mise en place d'un masque FFP2 et les risques encourus à porter cet équipement pendant 8 h
- un salarié qui pense être en sécurité en portant un masque dit « chirurgical » alors que la notice d'utilisation (non fournie) informe que la barbe est incompatible avec celui-ci (rendu inefficace) mais aussi que ce type de masque n'est pas un Equipement de Protection Individuel !!!
- un salarié qui se sent bien formé aux risques (COVID-19) mais qui ouvre sa bouteille d'eau avec le gant qui a touché de multitudes zones contacts
- un salarié qui retire son masque pendant la pause pour respirer normalement, remet ce même masque pour reprendre le travail
- Un salarié qui est obligé de nettoyer ses outils (électriques) avec du gel hydroalcoolique alors que la direction avait promis des lingettes. Pour rappel le gel hydroalcoolique est inflammable et doit ensuite être rincé à l'eau

Ces salariés sont-ils correctement formés par la Direction ? Manifestement non !!!

Pour rappel, nous travaillons 8h00 par jour dans une usine industrielle.

Nous ne sommes pas dans un parc pour nous promener !!!

Les gestes barrières étaient respectés ?

Le premier geste barrière était pour rappel le confinement pour la grande majorité de la population. C'est donc la Direction, qui a voulu redémarrer une usine en plein confinement, qui était IRRESPONSABLE !!!

Pour rappel pendant les 7 jours de fabrication pendant le confinement, nous avons consommé plus de 20 000 masques alors que dans le même temps certains hôpitaux et services de santé étaient en manque cruel de protection pour faire face à cette PANDEMIE MORTELLE !!!

Distribuer une bouteille d'eau à chaque salarié qui devra la mettre tôt ou tard au frigo avec celle de ces collègues n'est t'il pas risqué ?

N'aurait-il pas été préférable de faire inscrire le nom des salariés sur la bouteille?

Nous trouvons aussi ironique que la direction demande de nettoyer des parties de notre voiture dans le cadre du covoiturage (poignées de portières, volant...) alors que cette dernière ne répond pas aux questions des salariés sur les mêmes éléments que nous montons et touchons (poignées de portières, volant...) des centaines de fois par jour à nos postes de travail !!!

Pour finir, la dernière fois que notre syndicat a été accusé de la sorte c'était en 2008-2009 quand nous réclamions avec les salariés une indemnisation du chômage à 100% car l'usine était fermée 1 semaine sur 2 et dénoncions que le plan de départ pour nos anciens était dangereux. La fin nous la connaissons tous...Les salariés avec la CGT ont obtenu l'indemnisation du chômage à 100% en donnant 1 CTC pour 10 jours de chômage, le tout au volontariat et avons défendu et obtenu du TRIBUNAL que 100 salariés qui avaient prit le plan puissent toucher une indemnité jusqu'à leurs retraites !!!

N'hésitez pas à transférer cette info à vos collègues de Renault Sandouville à travers tous les moyens de communications existants (MMS, Facebook, Snapchat, messenger...).